

Nom du produit: H900-R, Wildlife

Numéro de produit: 700H900-R

**Instructions de fonctionnement Wildlife, H900-R**

S'il vous plaît veuillez prendre un moment pour lire ces instructions et vous familiariser avec le produit avant de l'utiliser. Cela vous garantira des performances optimales et une longue durée de vie. Veuillez conserver ces instructions dans un endroit sûr pour référence ultérieure.

**Spécifications:**

Source de lumière :	Osram, LED
Lumens :	900
Température de couleur :	6000K
Boîtier :	Aluminium
Type de batterie 1x 18650 :	3,7V – 1200mAh – Batterie rechargeable Lithium-ion
Câble pour chargeur :	USB à chargeur, Micro USB à lampe. 1 m
Durée de charge / Autonomie de lampe :	3 / 4.8 (heures)
Température de fonctionnement :	-10°C à +45°C
Dimensions de lampe :	5 x 3.9 x 4,5
Poids de lampe :	170

**Interrupteur lampe frontale:**

- 100 % / 40 % / 10 % / rouge / SOS / éteint
- 3 pressions successives : fonction stroboscopique
- Vous pouvez éteindre à partir de n'importe quelle position en appuyant pendant environ 5 secondes sur l'interrupteur.

Activation du mode capteur : pression longue dans chaque position d'activation.

Passez simplement la main devant la lampe afin de l'allumer ou de l'éteindre.

Focus : focus réglable en continu par rotation de la bague du focus.

Interrupteur lumière arrière : rouge allume / clignotant.

La lampe frontale ne peut pas être utilisée pendant son chargement. Témoin de charge sur le compartiment à pile : rouge en cours de chargement, vert lorsque la batterie est chargée. une lumière rouge clignotante. L'interrupteur gauche active/désactive la fonction détecteur.

**AVERTISSEMENT**

Pour un usage commercial, l'utilisateur du chargeur devrait uniquement employer ce produit selon la législation et la réglementation locales. Le symbole indiqué à droite signifie que le produit est classé comme un équipement électrique ou électronique et ne devrait pas être mis au rebut avec les autres ordures ménagères ou déchets commerciaux à la fin de son cycle de vie. La Directive relative aux Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) a été instituée afin de recycler les produits en employant le summum des techniques de récupération et de recyclage existantes pour minimiser l'impact sur l'environnement, traiter toutes les substances dangereuses et éviter le développement des décharges. Les dispositifs portant le symbole adjacent ne doivent pas être mis au rebut avec les ordures ménagères. Veuillez retirer toutes les batteries et les mettre au rebut de manière écologique. Retournez le dispositif au point de collecte local des déchets d'équipements électroniques ou au fabricant /importateur afin qu'il se charge de la mise au rebut écologique du dispositif.

